

# Le Blomard



Bonne année 2022



## Édito



Chères Tourrettoises, chers Tourrettois,

La grande majorité de nos concitoyens étaient impatients, dès mars 2021, de se faire vacciner alors que les doses faisaient défaut. Depuis des mois le vaccin est disponible en quantité suffisante pour tous. Le résultat est évident : être vacciné est synonyme de liberté. Je souhaite remercier la population qui dans une large majorité respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen. Vous faites preuve d'une grande capacité de résilience.

En termes de travaux structurants, les travaux d'agrandissement de la cantine scolaire sont terminés. Le parking de covoiturage devrait être en service fin février. La commission « sécurité routière », dirigée par Francis Roth, a préconisé des modifications dans toute la commune qui ont commencé à être appliquées avec un résultat notable.

Comme vous le savez, la municipalité continue de mener une politique ambitieuse dans différents domaines. Création d'un préau à l'école primaire, aménagement de « mode doux » au bord de nos routes, modernisation du chauffage de la salle des fêtes, implantation de poteau incendie...

Si l'on considère que l'argent public est de plus en plus rare, que les aides de l'état sont en décroissance malgré de nouveaux transferts de compétence sur le bloc communal, nous avons été contraints de revoir le taux de la taxe foncière des propriétés bâties pour pouvoir financer nos projets. Ceci étant le conseil municipal s'est engagé à ne plus l'augmenter d'ici la fin du mandat.

Afin d'endiguer la pandémie de Covid19, de préserver la santé des Tourrettois et de limiter les rassemblements en espaces clos, (moments propices à la circulation du virus) j'ai été amené à prendre la décision, de ne pas organiser la cérémonie des vœux de la commune en janvier 2022. En espérant pouvoir vous retrouver très prochainement dans des conditions sanitaires enfin redevenues normales.

Permettez-moi de vous adresser, en mon nom propre et au nom de toute l'équipe municipale, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2022. Une année que nous souhaitons remplie de dynamisme et d'enthousiasme malgré le contexte particulier que nous connaissons.

Continuez à prendre soin de vous, préserver sa santé est indispensable.

Le Maire,  
Pierre Braysse





## En images

### A l'heure de la rentrée scolaire...

L'émotion pour les plus petits, l'excitation pour les plus grands... les sentiments étaient partagés sur le parvis de la Mairie, devant les deux portails de l'élémentaire et de la maternelle à l'heure de la rentrée des classes des petits écoliers Tourrettois. Pour cette année scolaire 2021-2022, ils étaient 121 élèves à être accueillis par le Maire Pierre Brayssse et la directrice de l'école, Olivia Tulpin, entourée de son équipe. En maternelle, la Directrice et Mme Vallet, en tant que décharge de direction, s'occupent de 26 élèves de petite et moyenne section, tandis que Mme Blache, nouvelle enseignante sur l'école a en charge les 27 moyenne et grande section avec le soutien des deux ATSEM, salariées de la commune, Elodie Bancel et Valérie Deguilhen. En élémentaire, les 22 CP et CE1 font la classe avec Nadia Clutier ; les 21 CE1-CE2 avec Sandrine Valla et les 26 CM1-CM2 avec Isabelle Jouve. Les enfants et l'équipe pédagogique ont aussi découvert en ce jour de rentrée les travaux réalisés par les employés des services techniques pendant la trêve estivale : l'entretien des espaces verts, le réaménagement de la salle de motricité, des travaux de plomberie et d'électricité, le marquage au sol. Puis la nouvelle aire de jeu pour la maternelle et la nouvelle cantine.



#### Une rentrée en musique pour les petits et grands !

Pour que la rentrée soit plus douce, la directrice Olivia Turpin et l'intervenante en musique Mireille Montbroussous ont proposé une petite animation en chansons... Les élèves de moyenne section, de grande section et de CP ont repris en chœur "Balalaïka" de Pierre Lozère accompagnés au clavier par leur professeur de musique avant que ce soit les élèves de CE1 au CM2 qui entonnent trois titres sous le regard admiratif des enfants de petite section, de l'équipe pédagogique et des élus



**Voilà une petite idée sympathique pour apporter un peu de gaieté dans notre commune, des boîtes aux lettres prennent de la couleur !**



**Les Tourrettes**  
en Drôme Provençale  
Bulletin municipal N°4



## En images

### La commission sécurité au travail pour proposer des aménagements sécuritaires



Sous la responsabilité de Francis Roth, conseiller municipal délégué aux travaux et à la sécurité des biens et des personnes, la commission extra-municipale axée sur la sécurité au cœur du village est constituée d'élus et de citoyens. Lors de la première réunion, chacun a présenté les difficultés rencontrées ou les constats effectués avec des propositions d'aménagements à la clé. Mettre telle rue en sens unique pour faciliter la circulation, implanter des chicanes dans une autre pour limiter la vitesse ou encore matérialiser des zones de cheminement piéton ou des pistes cyclables pour sécuriser les déplacements doux... plusieurs aménagements ont été proposés. Certains d'entre eux ont été présentés à l'ensemble des élus lors du conseil municipal de décembre.

### Le parking et les abords de l'école sécurisés

Afin d'assurer la sécurité des enfants et de leurs parents aux abords de l'école, la mairie a mandaté l'entreprise MAS pour reprendre le marquage au sol sur le parking et sur les voies d'accès. Places de parking, bandes jaunes sur les bordures bétons et panneaux d'interdiction de stationner apposés au sol vont contribuer à améliorer la sécurité notamment aux heures de rentrée et de sortie des écoliers. Prochainement, des panneaux vont être installés pour matérialiser un sens unique d'accès au parking de l'école : l'entrée se fera par la D598 et la sortie par l'avenue du Blomard.

### Des aménagements en collaboration avec le Département de la Drôme

La commission extra-municipale axée sur la sécurité au cœur du village a listé plusieurs difficultés rencontrées. Notamment les problématiques de vitesse excessive constatées sur la Départementale 598 qui traverse le village aussi bien dans le sens de la montée que de la descente. Les élus ont entrepris un travail de concertation avec les services des routes du département de la Drôme. Plusieurs scénarios ont été imaginés, et un aménagement a été validé et mis en place : l'implantation de chicanes sur cette route très fréquentée afin de limiter la vitesse des automobilistes.





## En images

Nos pompiers ont distribué leur traditionnel calendrier

La distribution des calendriers 2022 des sapeurs-pompiers de Montélimar s'est bien déroulée sur notre commune. Aux Tournettes, les deux habitués, Didier Negrello, sapeur-pompier volontaire au Centre de Secours de Montélimar et Caroline Martinand, infirmière sapeur-pompier volontaire également au Centre de Secours de Montélimar, ont été rejoints cette année par le jeune Mattéo Martinand, pour la distribution en porte à porte sur la commune. C'est en effet le centre de secours de Montélimar qui intervient aux Tournettes en cas de besoins... Nos sapeurs-pompiers Tournettois vous remercient !



### Les Tournettois ont honoré leur devoir de mémoire

De nombreux Tournettois avaient répondu présents pour la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Un hommage a été rendu aux soldats morts pour la France en présence du Maire Pierre Braysse, de nombreux élus du conseil municipal, des sapeurs-pompiers du centre de secours de Saulce emmenés par le Capitaine Vincent Rasclé, et de Jean-Claude Veyreinc, président des anciens combattants de Mirmande Saulce La Coucourde Les Tournettes. Pour l'occasion, les écoliers Tournettois avaient préparé une chanson en lien avec la cérémonie commémorative qui s'est déroulée au Monument aux Morts.





## En images

### Chocolats, cookies et spectacle de Noël...avec l'Association des Parents d'Élèves

À l'approche des vacances scolaires de Noël, l'équipe de l'Association des Parents d'Elèves a proposé plusieurs rendez-vous gourmands ou festifs. De la vente des chocolats sur commande en partenariat avec Jeff de Bruges à la vente de sachets de cookies maison, de brochettes de bonbons et de décorations de Noël à la sortie de l'école, en passant par le traditionnel goûter de Noël distribué en classe... sans oublier la tombola qui a permis de récolter 1 000 €. Ces actions vont permettre de financer l'achat de matériel pédagogique ou des sorties scolaires. L'amicale a également offert à chaque classe de l'école un budget pour que les enseignants puissent acheter des livres, des jeux, des jouets... Et pour bien finir l'année, tous les enfants ont assisté dans la salle des fêtes, à un spectacle offert par l'APE : "Ma mamie m'a dit", une revisite du Petit Chaperon Rouge par la Compagnie La Panthère Noire.



### Le Père-Noël s'invite à la cantine !

Comme chaque année, à l'approche de la fin de l'année, accompagné par le Maire Pierre Braysse, le Père Noël est venu, à la grande surprise de tous, rendre visite aux petits convives de la cantine scolaire du village. C'était l'occasion pour lui de découvrir l'extension du restaurant scolaire, de faire la connaissance de Teddy Colas le nouveau Directeur du périscolaire de l'école et surtout de distribuer quelques friandises aux enfants avant de repartir, comme il est arrivé, en silence.





## En images

### Le traditionnel colis de Noël distribué aux aînés Tourrettois

En fin d'année, à l'approche des festivités de Noël, le Maire Pierre Braysse a enfilé le costume de livreur pour distribuer aux aînés Tourrettois le traditionnel colis gourmand. Cette année, 90 colis de Noël ont été offerts aux plus de 70 ans de la commune. Cette délicieuse sélection de mets sucrés et salés, aux saveurs de Noël, avec une gibelotte de canard, un Côtes du Rhône, une terrine aux olives ou encore du nougat, ravit chaque année les seniors Tourrettois, comme ici avec Madame Dusserre qui a reçu la visite du Maire Pierre Braysse.



### Tourrettois et Saulçois mobilisés pour le Téléthon !

La traditionnelle journée d'animations dans le cadre du Téléthon regroupant les sections de Saulce et des Tourrettes s'est déroulée cette année sur le territoire de cette dernière. Une trentaine de bénévoles, élus des deux communes, membres du comité des fêtes, simples citoyens, commerçants et sapeurs-pompiers étaient mobilisés pour l'occasion. Si une vingtaine de courageux ont bravé la pluie pour une randonnée entre les Tourrettes et Saulce encadrée par les pompiers, d'autres, petits et grands, ont préféré se trémousser en musique à l'occasion d'un flashmob dans la salle des fêtes. Les plus gourmands ont acheté les 150 mètres de boudins confectionnés par Olivier le traiteur du village et les 300 bols de délicieuse soupe au pistou maison concoctée par Noël et Joël ou se sont réchauffés avec les savoureuses crêpes de Jo ou le vin chaud de Rémi. L'après-midi, les sapeurs-pompiers saulçois ont animé un atelier pour apprendre à utiliser la lance à incendie pour le plus grand plaisir des petits. Une belle mobilisation pour ce Téléthon 2022 !





## En images

### Une nouvelle aire de jeux pour l'école maternelle

À la rentrée, en ce début d'année 2022, les petits écoliers ont découvert une nouvelle aire de jeux dans la cour de la maternelle. Pendant les vacances scolaires, les employés municipaux, Benjamin, Laurent et Marcel ont œuvré pour enlever l'ancienne structure vieillissante, retirer le gravier et aménager une nouvelle plateforme en béton pour accueillir les nouveaux modules. Avec un sol souple amortissant et sécurisant, les petits Tourrettois pourront profiter pleinement de cette nouvelle aire de jeux. Cet aménagement représente un investissement de 9 000 € pour la commune.



Un « exercice incendie » pour tous les écoliers le 14 octobre...



### Des vidéoprojecteurs pour l'école élémentaire

La commune a investi 10 317 euros, avec une subvention de l'État à 70 %, pour l'acquisition de deux vidéoprojecteurs interactifs et de quatre ordinateurs portables afin de fournir des outils pédagogiques modernes performants et de permettre aux écoliers de se familiariser avec la technologie informatique.

Tout ce matériel informatique et interactif a été installé pendant les vacances de Noël par les deux agents des services techniques, Laurent et Marcel.





## En images

### Bienvenue à Benjamin Tachon, nouvel employé municipal

Lors du conseil municipal du 7 décembre dernier, les élus Tourrettois ont validé l'embauche de Benjamin Tachon, jeune Tourrettois, affecté aux services techniques. Son contrat, à hauteur de 28 heures hebdomadaires, rémunéré sur la base du SMIC, pour six mois renouvelables deux fois, va lui permettre d'acquérir des connaissances notamment sur l'utilisation des outils nécessaires à l'entretien de la voirie, des espaces verts et des bâtiments. Cet emploi entre dans le cadre d'un CUI-CAE, contrat d'accompagnement dans l'emploi, proposé par l'État afin de permettre aux collectivités territoriales de remettre des jeunes sans emploi en situation de revenir sur le marché du travail avec une préformation. Son salaire sera pris en charge en grande partie par l'État.



### Les conseillers départementaux en tournée cantonale...

Les conseillers départementaux de notre canton, Emeline Mehukaj-Mathieu et Karim Oumeddour, accompagnés par leur suppléant, Vincent Rascle, et par la responsable du service « Relation avec les collectivités » du Département de la Drôme, Laurence Rocher, sont venus à la rencontre du Maire des Tourrettes, Pierre Braysse, et du 1er Adjoint Jean-Pierre Laval. Cette réunion a permis aux élus Tourrettois d'échanger avec les conseillers départementaux sur différents projets ou besoins de la commune : le projet de préau à l'école élémentaire, les aménagements pour les modes de déplacements doux, le chauffage du centre rural d'animation, le déploiement de la vidéoprotection, la réfection de la route départementale qui traverse la commune, la construction d'un nouveau bâtiment pour accueillir la bibliothèque de l'école ou encore le réaménagement de la Mairie... Autant de projets évoqués soumis à des accords ou des demandes de subventions auprès du Département.

### Un nouveau Directeur du périscolaire !

Depuis la rentrée de novembre, Teddy Colas est le nouveau directeur du périscolaire aux Tourrettes. Ce Montilien d'adoption de 35 ans était auparavant animateur, depuis 2013, au périscolaire à Savasse. Titulaire d'un BPJEPS Animateur de Loisirs Tout Public, Teddy Colas est entouré de deux animatrices, Inès Mérah et Meïssa Tannouh, pour accueillir et encadrer 80 enfants sur le temps de la pause méridienne à la cantine et une quarantaine d'enfants le soir pour les activités périscolaires. Pour joindre Teddy : 06.82.79.42.89 ou par mail : t.colas@montelimar-agglo.fr. Bienvenue à Teddy !





## En images

### Un nouveau restaurant scolaire agrandi et modernisé

C'était le projet phare de l'année 2021 : l'extension de la cantine pour faire face à l'augmentation des effectifs des écoliers Tourrettois sur le temps de la pause déjeuner. Après quatre mois de travaux, les petits écoliers Tourrettois ont découvert cet agrandissement et ont pu manger dans ce nouvel espace dès le retour des vacances scolaires de Toussaint... Les travaux étaient confiés à l'entreprise DCA et ont été supervisés par l'architecte conseil Sara Perez : des travaux de terrassement aux peintures, en passant par l'électricité, la toiture, la plomberie, les menuiseries et le gros œuvre. Cette extension va permettre d'accueillir les petits Tourrettois dans de meilleures conditions pendant la pause déjeuner.





## En images

### Une nouvelle association pour le bien-être des animaux

Chat-l'heureux Chat-l'ange et cie, c'est l'histoire de trois amies, Laetitia, Sylvie et Ludivine, deux Tourrettoises et une Donzéroise, préoccupées par le bien-être animal. Depuis plusieurs années, elles s'occupent des chats et chatons sauvages qui vivent autour de la résidence Thérèse Caillet et dans la zone d'activité de Belfond. Elles les nourrissent, les soignent et attrapent les chatons. En 2021, elles ont collaboré avec l'association Instinct Félin pour faire castrer 7 mâles et stériliser 11 femelles dans leur quartier qui compte plus de 40 chats... Motivées, elles ont décidé de créer leur association : "Chat-l'heureux Chat-l'ange et cie". Elles viennent en aide aux animaux sauvages, perdus ou abandonnés... chats, chiens ou même NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie). Elles œuvrent notamment sur les Tournettes et les environs Pour les contacter : par mail ([chat-lheureux-chat-lange-et-cie@outlook.fr](mailto:chat-lheureux-chat-lange-et-cie@outlook.fr) ou Facebook (Chat l'heureux chat l'ange et cie).



### Un projet de réhabilitation pour le vieux village

Le site du vieux village va certainement revivre : un compromis a été signé entre le propriétaire du Château et des parcelles voisines avec un groupe de copains, tous professionnels du bâtiment ou de la rénovation. Ces derniers souhaitent faire revivre le lieu en restaurant les bâtiments pour développer une activité touristique sous forme d'accueil, d'hébergement, de restauration et d'activités. Une réunion de travail pour avancer sur ce projet a été organisée en Mairie des Tournettes en présence du Maire Pierre Braysse et de son 1er Adjoint Jean-Pierre Laval, des porteurs de projets, du responsable du service assainissement de l'Agglo, des agents du service urbanisme de Montélimar Agglomération et de représentants des Bâtiments de France.

### Le lotissement La Pastourelle sort de terre...

Le nouveau lotissement, La Pastourelle, qui comptera 8 lots, situé le long de la rue de Bérianne, commence à sortir de terre. Depuis quelques semaines, les entreprises se succèdent et s'activent sur le terrain. Après les travaux d'égavage et de débroussaillage, les engins de chantiers sont rentrés en action pour le terrassement, la création du bassin de rétention d'eau, la matérialisation des futures voiries ou encore l'implantation des réseaux d'eaux usées et d'eau potable et les réseaux secs. Le futur lotissement se dessine petit à petit... et la nouvelle voie qui desservira ce lotissement sera dénommée « Route du Bergerot ».



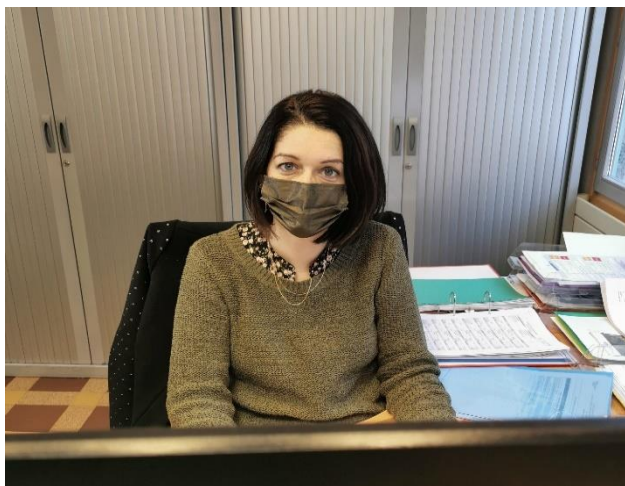


## En images

### Marie Maltaverne et Laurent Maza désormais titulaires !

Lui avait rejoint la commune des Tournettes le 18 novembre 2019, elle le lendemain, le 19 novembre 2019. Après un peu plus de deux ans au sein de notre collectivité, Marie Maltaverne et Laurent Maza sont désormais, depuis le 1er janvier 2022, titulaires de la fonction publique territoriale.

Les Tournettois connaissent bien ces deux agents qui œuvrent au quotidien pour le fonctionnement de notre commune. Adjointe administrative, Marie est notamment chargée de l'accueil à la Mairie, de la pré-instruction des dossiers d'urbanisme, de la comptabilité, de la bibliothèque scolaire et des tâches administratives liées à l'école, à la cantine ou aux élus. Adjoint technique rattaché aux services techniques de la commune, Laurent est en charge de l'entretien des espaces verts, des voiries et des bâtiments communaux ou encore de la livraison des repas pour nos aînés Tournettois.



### L'aire de covoiturage bientôt opérationnelle !

L'aménagement de la nouvelle aire de covoiturage à l'entrée d'autoroute, au nord de notre commune, prend forme... D'ici quelques semaines, elle sera opérationnelle. Cet équipement comprendra une entrée et une sortie distinctes avec un sens unique de circulation. L'entrée s'effectuera depuis la voie d'accès au péage de l'A7, tandis que la sortie se fera directement sur la rue de Berianne avec un stop. Clôturée et paysagée, cette aire comptera 80 places de stationnement et sera notamment équipée d'un système d'éclairage public et de vidéosurveillance et de trottoirs afin de sécuriser le cheminement des piétons sur le site. Fini le stationnement anarchique de nombreuses voitures, quotidiennement, en bordure de route à proximité du péage n°17 de l'A7 ? Réponse bientôt...





## Nos associations...

### De nombreux projets en prévision pour l'APE !

Si l'année scolaire 2020-2021 a été marquée notamment par la Covid 19 et que peu d'actions ont pu être mises en place, l'Association des Parents d'Élèves (APE) a financé l'achat de 3 tricycles pour la maternelle, le goûter de Noël, les cadeaux des CM2 ou encore la sortie de fin d'année à Peaugres. Pour cette nouvelle année scolaire, malgré le contexte sanitaire, les membres de l'APE se veulent optimistes et souhaitent organiser différentes actions : de la vente de brioches artisanales, en passant par la traditionnelle photo de classe, la vente de chocolat de Pâques et un vide-greniers au printemps... pour financer projets, spectacles et sorties scolaires pour petits et grands.



Le nouveau bureau se compose ainsi : Fiona Damart (Présidente), Émeline Dupré (Vice-présidente), Valérie Ragel (Trésorière), Caroline Blanc (Secrétaire), Céline Cardoso (Vice-trésorière) et Elodie Busato (Vice-secrétaire).

### Des événements en prévision pour le Comité des Fêtes

Malgré le contexte sanitaire incertain dû au virus de la Covid 19, le Comité des Fêtes et son Président Alex Del Socorro ont programmé plusieurs événements pour les prochains mois... Le traditionnel vide-greniers reprendra ses quartiers au cœur du parc du Blomard dès le dimanche 10 avril, et ce jusqu'en octobre, tous les 2èmes dimanches du mois (10 avril, 8 mai, 12 juin, 10 juillet, 14 août, 11 septembre et 9 octobre). C'est l'occasion de se promener en famille et de chiner à la recherche de la bonne affaire. Un autre événement, cette fois-ci musical, est programmé le samedi 2 juillet à 20h30 avec le concert gratuit d'Alain Sebbah « chante Lama ». Enfin, le Comité des Fêtes, selon le contexte sanitaire, proposera à ses adhérents un séjour (dates et lieu à venir).





# Bon à savoir !

## Du nouveau pour l'immobilier

Chaque particulier, qu'il soit vendeur, acheteur ou simplement curieux pourra désormais consulter les prix de vente des biens immobiliers sur les 5 dernières années grâce à une base rendue accessible par le gouvernement. Vous pourrez savoir à quel prix se sont vendus les biens similaires au vôtre dans votre secteur géographique. De quoi renforcer les possibilités d'estimer la valeur de sa maison ou de son appartement.

Découvrez tout ce que ce nouveau service sur la valeur des biens immobiliers va permettre d'apporter aux particuliers comme aux professionnels avec une transparence qui a longtemps été réclamée sur ce type d'information. Il suffit d'aller sur le lien suivant : <https://app.dvf.etalab.gouv.fr>

## Des box pour trier !

L'Agglo développe le tri de nos déchets en proposant de nouveaux moyens de collectes. Ainsi des box sont à disposition des Tourrettois dans le hall de la mairie pour récupérer :

Des téléphones portables usagés et les chargeurs de batteries

Le petit matériel électrique (brosse à dents électriques, calculatrices, sèche-cheveux...)

Des ordinateurs portables, les tablettes, et tout matériel pouvant être reconditionné ou recyclé.

## Et nos chemins de randonnée ?

Dans le cadre de la valorisation des chemins de randonnée souhaitée par l'Agglo, certains chemins ruraux de notre commune vont être inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées).

Ce plan assure une protection juridique des itinéraires, et l'installation de panneaux de guidage. Il a pour but également de favoriser la découverte des sites et espaces naturels tout en garantissant la continuité des itinéraires, et en assurant la conservation du patrimoine constitué par ces chemins ruraux.

## Eau d'alimentation conforme !

Le 27 octobre dernier, un technicien de la Délégation Départementale de la Drôme de l'Agence Nationale de Santé a effectué un prélèvement de l'eau du robinet dans l'une des salles de classe du village. L'analyse de ce prélèvement a permis de déterminer que l'eau d'alimentation distribuée sur l'ensemble de la commune des Tourrettes est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés tels que la couleur ou la température de l'eau, la quantité de chlore ou encore la présence de bactéries microbiologiques ou de nitrate. A la vôtre !

## Le Ludobus fera étape aux Tourrettes !

Le Ludobus du service Jeunesse de Montélimar Agglomération et ses jeux en bois, de construction ou de société... s'installera pendant les vacances de Pâques sur notre commune. Les familles pourront ainsi profiter pleinement et gratuitement d'un moment de convivialité. Noter les deux dates sur votre agenda : ce sera les 21 et 28 avril 2022 (plus de précisions sur les horaires et le lieu ultérieurement). Le Ludobus s'adresse aux personnes de 7 à 77 ans. Profitez-en !

## Et le déploiement de la fibre optique ?

L'entreprise Constructel, sous-traitant pour Orange, a câblé tout notre village. Vous pourrez prochainement souscrire aux offres proposées par Orange, Free, Bouygues et SFR. Vous suivre l'éligibilité de votre logement par rapport à la fibre optique en tapant votre adresse sur le site suivant :

<https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

# Informations générales





## Et si la municipalité mettait en place une mutuelle communale ?

Depuis 2014, un grand nombre de communes se sont engagées dans une action d'amélioration de l'accès aux soins de leurs administrés, en raison d'un constat partagé : les tarifs des contrats individuels de complémentaire santé sont élevés, et de nombreuses personnes renoncent à leur couverture santé pour des raisons financières. La commune des Tournettes réfléchit actuellement à mettre en place une mutuelle communale à destination des personnes hors de la vie active (chômeurs, personnes âgées ou encore jeune en difficultés d'insertion) ou les artisans, les indépendants et les professions libérales, exclus du dispositif de complémentaire collective obligatoire. Si la commune des Tournettes réfléchit à cette possibilité ; c'est pour permettre à ses administrés de payer moins cher leur complémentaire santé. Si la commune des Tournettes mettait en place une mutuelle communale, seriez-vous intéressé ? Si oui merci de vous signaler auprès de la Mairie par téléphone (04 75 90 06 27) ou par mail ([mairie@lestournettes.fr](mailto:mairie@lestournettes.fr))



## Et pour inscrire mon enfant au restaurant scolaire ?

Depuis la rentrée, la Mairie a constaté plusieurs problèmes de réservation des repas à la cantine. Ces oublis viennent perturber le fonctionnement de la cantine. Nous rappelons aux parents des écoliers Tournettois que les repas doivent être réservés à l'avance afin de commander la quantité nécessaire pour restaurer tous les enfants inscrits.

Les réservations se font sur le site : <https://www.logicielcantine.fr/portail>. Sur ce logiciel, vous avez la possibilité de faire vos réservations pour l'année scolaire complète. Cependant, à chaque fin de mois, vous devez valider les repas de votre enfant / de vos enfants pour le mois suivant. Pour ajouter ou supprimer un repas, il faut effectuer le changement sur le site internet 24 heures à l'avance et avant 9 heures selon les modalités ci-dessous :

| Pour qu'un enfant déjeune le : | La modification doit être faite au maximum : |
|--------------------------------|----------------------------------------------|
| Lundi                          | Vendredi précédent avant 09h                 |
| Mardi                          | Lundi précédent avant 09h                    |
| Jeudi                          | Mardi précédent avant 09h                    |
| Vendredi                       | Jeudi précédent avant 09h                    |

Toute absence doit être immédiatement signalée en Mairie ainsi que la durée prévisible 24 heures à l'avance et avant 9 heures. Toute absence pour maladie doit être suivie d'un certificat médical avant le 30 de chaque mois et cela avant la facturation du mois de régularisation afin de ne pas facturer les repas non pris. Les repas sont payables en fin de mois. Vous recevez une facture correspondant aux repas pris pour le mois écoulé et payable au plus tard le 15 de chaque mois soit en ligne, soit en espèces ou par carte bancaire, auprès des bureaux de tabacs agréés soit par virement, soit par chèque.

Même si ce service de restauration est géré par la Mairie, c'est à vous, parents, d'inscrire vos enfants : nous comptons sur votre compréhension et votre rigueur. Si les problèmes de réservations et de non-paiements persistent, la Mairie durcira le règlement de fonctionnement de la cantine.





# Finances

## Pourquoi la municipalité a décidé d'augmenter de 4 points les impôts locaux ?

C'est désormais bien ancré dans les esprits le virus CORONAVIRUS et ses variants ont perturbé plus ou moins profondément l'ensemble des économies nationales et internationales. La suspension voire l'arrêt de l'activité a complètement bouleversé les priorités des Nations et les activités de maîtrise de la pandémie ont réorienté et même détourné les flux économiques et financiers. Toutes les entreprises Françaises privées ou publiques quel que soit leur taille ont dû faire face à une baisse de leur chiffre d'affaires. L'État leur est venu en aide sous différentes formes mais en s'endettant.

Qu'en est-il des Collectivités Territoriales et particulièrement les communes de petites tailles ; celles-ci ont puisé dans les réserves pour acheter des produits de protection sanitaire, procéder à des réaménagements scolaires et extrascolaires, tout en maintenant un investissement raisonnable, néanmoins certains investissements ont dû être différés.

Nous vous l'avons déjà dit les ressources financières procurées par l'État notamment la Dotation Globale de fonctionnement ont été drastiquement diminuées, les aides financières sont de plus en plus réduites, une partie de la ressource fiscale locale a été supprimée.

La taxe d'habitation a été supprimée, certes son produit a été compensé mais gelé à sa valeur sur ses bases 2017, une ressource constante voit sa valeur diminuée par l'inflation annuelle et l'absence de revalorisation des bases de calcul. Les marges de manœuvre des communes sont désormais limitées puisqu'elles ne possèdent désormais qu'un levier sur la taxe foncière des propriétés bâties. Dans cet esprit le Conseil Municipal a pris la décision d'augmenter ses ressources en augmentant le produit global de la taxe foncière des propriétés bâties.

Actuellement le taux de la taxe Foncière est de 27.32% assis sur la valeur locative de la surface foncière bâtie. Le conseil a voté à la majorité une augmentation de 4 points cela peut paraître élevé. Prenons le cas concret d'un assujetti qui aujourd'hui en 2022 paie une taxe foncière bâtie de 715€ pour la part revenant à la commune de LES TOURRETTES, l'augmentation décidée par le Conseil Municipal de 4 points portera en 2022 sa taxe à 819.39€ soit une augmentation mensuelle de 8€70. L'ensemble du nouveau dispositif produira pour la commune un revenu fiscal supplémentaire annuel de 46 802 € mais qui nous situe toujours très en deçà du potentiel fiscal Départemental. Ceci étant, en raison du contexte particulièrement difficile, le Conseil Municipal a pris le double engagement : de ne plus augmenter les impôts locaux d'ici 2026 et d'affecter la recette supplémentaire dans les investissements sécuritaires pour les Tourrettois.





# Environnement

## Le nouveau site de compostage partagé bientôt opérationnel

Les trois bacs en bois, du nouveau site de compostage partagé, ont été installés sur le parvis de la Mairie par les deux agents des services techniques, Laurent et Benjamin, les conseillers municipaux en charge du projet Francis Roth et Jean-Sébastien Silve et par le formateur de l'association Compost & Territoire Julien Soulié. Cet équipement sera prochainement inauguré et mis en service pour permettre aux Tourrettois qui souhaitent s'associer au projet de pouvoir emmener leurs biodéchets.



### LE COMPOSTAGE, C'EST QUOI ?

Composter, c'est imiter la nature dans des conditions organisées et contrôlées !

C'est une transformation naturelle des déchets organiques (déchets d'origine animale ou végétale).

Le produit obtenu, le compost, est un amendement organique comparable à l'humus, très utile en agriculture et en jardinage.

#### POURQUOI COMPOSTER ?

- Réduire de 30% le poids de sa poubelle
- Contribuer à la préservation de l'environnement
- Créer du lien entre les habitants
- Obtenir du fertilisant naturel et gratuit pour les jardinières privatives ou les espaces verts collectifs

### CE QUE JE PEUX COMPOSTER

#### TOUS LES DÉCHETS ORGANIQUES SONT COMPOSTABLES

Epluchures de tous les fruits et légumes, fruits et légumes abîmés, restes de repas (cuits ou crus), marc de café et filtres, thé et sachet (sans agrafe), coquilles d'œufs écrasées, coques et noyaux, essuie-tout, fleurs fanées ...

#### SOUS CERTAINES CONDITIONS

Certaines matières se décomposent plus lentement et demandent quelques précautions pour éviter des nuisances potentielles : fromages et laitages, viande, poisson, pain, os ...

#### INTERDITS AU COMPOST

Tout ce qui n'est pas d'origine organique : plastiques, métaux, verre, les sacs (même « biodégradables »), déchets dangereux, mégots ...

### LE BON ÉQUILIBRE DES MATIÈRES

Pour assurer une décomposition rapide et sans nuisance, il est nécessaire de garantir un certain équilibre de matière dans le compost.

#### ASTUCES POUR UN BON COMPOST :

POUR PRODUIRE UN COMPOST DE QUALITÉ, IL FAUT ÉQUILIBRER LES MATIÈRES AU MOMENT DE L'APPORT. MÉLANGEZ DES DÉCHETS MOUS ET HUMIDES (DÉCHETS ALIMENTAIRES) AVEC DES DÉCHETS DURS ET SECS (PETITS BRANCHAGES, TONTES SÈCHES ...).

EN MOYENNE POUR CHAQUE APPORT, MÉLANGEZ 2/3 DE DÉCHETS MOUS ET 1/3 DE DÉCHETS SECS.

EN SUIVANT CES QUELQUES ASTUCES, ON ASSURE UN COMPOST TOUJOURS HUMIDE ET BIEN AÉRÉ, GAGE D'EFFECTIVITÉ !

### LE FONCTIONNEMENT DU COMPOSTAGE PARTAGÉ

La placette de compostage partagé est constituée de 3 bacs, chacun jouant un rôle différent :

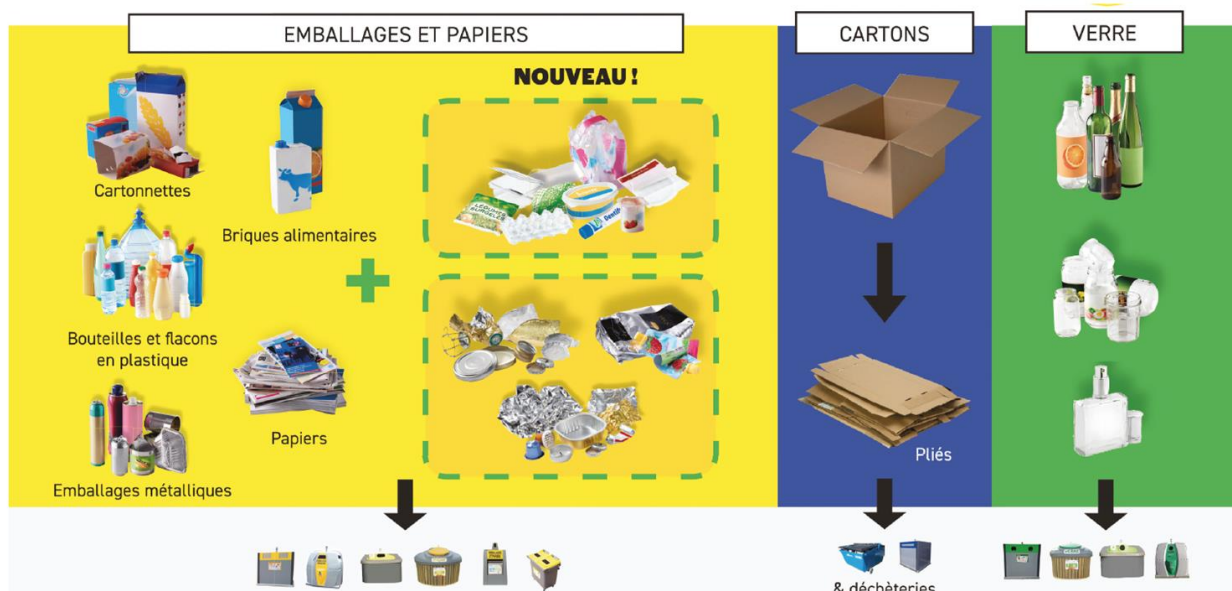


## Petits rappels...

### Avant de jeter, je trie !

Un meuble démodé vous encombre ? Un appareil réparable ne vous plaît plus ? Le vélo est devenu trop petit pour votre enfant ? Vous déménagez et ne pouvez pas tout emmener ? Auprès de votre famille, de vos amis ou d'associations, ces objets pourraient encore trouver preneur. L'achat responsable doit s'accompagner d'un « jeter utile ». Le tri c'est bien, la réutilisation c'est mieux.

### Je trie, tu ries, nous trions : le tri c'est l'affaire de tous !



### Et pour mes déchets, il y a la déchetterie de Saulce-sur-Rhône !

#### Conditions d'accès

|                                                                                                                                                                                                                                                                | Particulier                                                                                                                               | Professionnel                                                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Véhicules de Classe 1</b><br><br><small>Photos données à titre indicatif. Liste non exhaustive.</small><br><b>Véhicules de Classe 2</b><br>PTAC maximum autorisé : 3,5 tonnes<br><br><small>Photos données à titre indicatif. Liste non exhaustive.</small> | <b>Gratuit et illimité</b><br><br>ou carte équivalente<br>12 passages gratuits par an<br>puis 40 € par passage<br>3m³ maximum par passage | 12 passages gratuits par an<br>puis 40 € par passage<br>3m³ maximum par passage<br><b>Accès interdit le dimanche</b><br> |

### Et mes déchets, je peux aller les jeter quand je veux ?

| Période* | Lundi-Mardi-Mercredi | Jeudi-Vendredi-Samedi         | Dimanche <i>(Particuliers)</i>                              | Jours Fériés |
|----------|----------------------|-------------------------------|-------------------------------------------------------------|--------------|
| Hiver    | 14h00 - 17h30        | 9h00 - 11h45<br>14h00 - 17h30 | Les Léonards et les Présidents<br>uniquement : 9h00 - 11h45 | Fermé        |
| Eté      | 14h00 - 19h00        | 9h00 - 11h45<br>14h00 - 19h00 | Les Léonards et les Présidents<br>uniquement : 9h00 - 11h45 | Fermé        |



# Petits rappels...

## La divagation des animaux est interdite !

Encore trop d'animaux divaguent jour et nuit dans notre village, causant de nombreuses nuisances pour les habitants. Les animaux sont sous la responsabilité de leurs propriétaires. **L'article 213 du Code Rural interdit la divagation notamment des chiens et des chats** et donne le pouvoir de prévention au Maire qui peut ordonner que les chiens soient tenus en laisse et indiquer que tout chien trouvé errant sera conduit à la fourrière intercommunale.



## Le fauchage raisonné, c'est quoi ?

**Le fauchage raisonné est une méthode d'entretien des bords de route** qui permet de répondre aux besoins des usagers et d'entretenir le domaine public, **tout en respectant la biodiversité des milieux.**

Les grands principes sont :

- Limiter la hauteur de coupe à 10cm du sol ;
- Limiter les interventions de printemps au strict nécessaire pour assurer la sécurité des usagers ;
- Repousser le débroussaillage des fossés et des talus à l'automne afin de permettre la reproduction des espèces vivant dans ces milieux.

Cette technique permet également de réaliser des économies. En effet, le fauchage trop bas induit une usure plus forte des coupeaux de fauchage, des risques de casse du matériel, des projections pouvant blesser et une surconsommation de carburant inutile.



## Signalez votre arrivée...

Vous êtes un nouveau résident sur la commune ? Pensez à passer au secrétariat de la Mairie pour retirer votre document d'information communal sur les risques majeurs et nous communiquer votre numéro de téléphone pour vous joindre en cas de problème.

## Pour être informés, soyez connectés !

Vous souhaitez être informés et suivre l'actualité de votre commune ? Suivez le site internet, la page Facebook, le panneau lumineux ou l'appli « Panneau Pocket » qui fonctionne sur Apple ou Android.



## Petits rappels...

### Une question de végétaux et de déchets verts ?

Un petit rappel concernant les végétaux : l'entretien des herbes sur le trottoir en bordure de propriété incombe aux riverains... mais pas que ! Au même titre que le désherbage des trottoirs, l'élagage des haies ou des arbustes situés en bordure de voirie doivent être taillés par le propriétaire ou occupant de l'habitation de sorte qu'ils ne dépassent pas sur le domaine public. Toute négligence représente un potentiel danger pour les piétons contraints de descendre du trottoir pour contourner les branches voire pour la circulation automobile dans certains cas.

Nous vous rappelons également qu'il est **interdit de brûler des végétaux sous peine d'une amende de 450 € maxi**. Les déchets verts doivent être compostés ou apportés à la déchetterie (gratuite) ... et en aucun cas mis dans les containers semi-enterrés. Nous comptons sur votre compréhension et votre civisme pour préserver notre cadre de vie.



### Les pollueurs sévèrement sanctionnés !

Tous les jours ou presque, des dépôts d'ordures et autres encombrants à proximité des containers semi-enterrés ou même dans la nature sont constatés. Une situation devenue inadmissible pour les élus Tournettois. Face à cette montée d'incivisme, ils ont décidé de durcir les peines à l'égard de contrevenants pollueurs en fixant deux amendes de police forfaitaires : amende administrative de **500 € pour tout dépôt identifié d'ordures ménagères hors des containers** et non-respect des règles de tri sélectif et de **1 500 € pour tout dépôt sauvage identifiés**.



### Je viens d'avoir 16 ans... je dois me faire recenser !

A poster for the 'Recensement' (census) for 16-year-olds. It features the French flag, the logo of the 'JDC' (Jeune Défense Citoyenne), and the text 'Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile'. It states that the census is obligatory and must be done between the 16th birthday and the end of the 3rd month following. It also lists the documents needed for the attestation: national identity card, family booklet, and proof of residence. Finally, it mentions that the census is obligatory for 16 and 18-year-olds for enrollment in exams and competitions.

### Levez le pied au volant !

Trop vite... Il y a encore trop de personnes qui ne respectent pas les limitations de vitesse dans le village (zones à 50km/h et à 30km/h). Chacun d'entre nous doit prendre ses responsabilités afin que notre village reste un lieu où il fait bon vivre et où l'on peut circuler à pied, à vélo ou en voiture en toute sécurité...





## Deux élections à venir en 2022 !

Vous devez savoir que l'année 2022 va être marquée par deux élections : les **10 avril** (1er tour) et **24 avril** (2<sup>nd</sup> tour) pour les **élections présidentielles** puis les **12 juin** (1er tour) et **19 juin** (2<sup>nd</sup> tour) pour les **élections législatives**. Notez bien les dates sur votre agenda !

Vous êtes disponible, vous êtes inscrits sur les listes électorales de la commune des Tourrettes : venez aider l'équipe municipale à tenir le bureau de vote suivant vos disponibilités. Inscrivez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

Vous avez déménagé aux Tourrettes, vous venez d'avoir 18 ans ou vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales, **vous avez jusqu'au 4 mars 2022**. Rendez-vous à la mairie pour votre inscription sur les listes électorales ou en ligne sur [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr).



## Les comprimés d'iode, pensez-y !

En cas de contamination radioactive, vous devez avoir chez vous des comprimés d'iode. Les comprimés sont disponibles en pharmacie sur présentation d'un justificatif de domicile. Posologie : 2 comprimés de 65mg pour une personne de plus de 12 ans, 1 comprimé de 65mg pour un enfant de 3 à 12 ans, ½ d'un comprimé de 65 mg pour un enfant de 1 mois à 3 ans et ¼ d'un comprimé de 65mg pour un enfant jusqu'à 1 mois. Pensez-y !



## Du nouveau pour vos paiements

Depuis du 1er janvier 2022, la commune des Tourrettes ne dépend plus de la Trésorerie de Montélimar mais de celle de Pierrelatte. Tous les paiements en numéraires pourront être effectués auprès des bureaux de tabac agréés (comme La Tourrettoise par exemple) jusqu'à 300 €. Au-delà de cette somme, vous pourrez effectuer vos règlements en carte bleue. Si vous payez par chèque, il vous suffira d'envoyer votre règlement par courrier soit à la Trésorerie de Pierrelatte, soit à Créteil, accompagné du talon optique.

## Pensez à inscrire votre enfant à l'école

Votre enfant aura 3 ans en 2022 et il fera sa rentrée à l'école en septembre prochain ? Vous devez l'inscrire à partir du 1er janvier 2022 auprès du secrétariat de la mairie au plus tôt : munissez-vous du livret de famille et d'un justificatif de domicile.



## *Et des projets...*

### **Le développement des modes de déplacements doux**

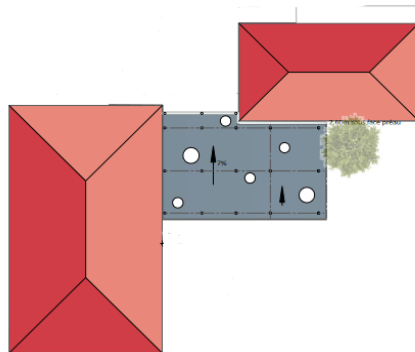
En partenariat avec le Département de la Drôme, la commune envisage de créer des aménagements pour sécuriser les déplacements doux, piétons et vélos, au cœur de notre commune et notamment sur la voie départementale RD 598 ou avenue Saint-Didier et la voie communale de la rue de Bérianne. L'objectif est de créer dans un premier temps un trottoir d'1,5m de large sur 800 mètres linéaires, qui débutera à l'entrée de l'espace commercial Le Logis Neuf pour rejoindre l'abribus situé à l'est du village, de l'autre côté de l'A7. La négociation entreprise avec la Direction des Routes Départementales permet d'envisager un investissement d'un peu plus de 100 000€ en partie financée par l'aide de l'État, de la Région ou du Département sous forme de subventions. La deuxième partie, le long de la rue de Bérianne, est envisagée dans un deuxième temps.

### **Un nouveau système de chauffage pour le Centre Rural d'Animation**

Compte tenu des performances insuffisantes du système de chauffage du Centre Rural d'Animation, de l'augmentation du prix de l'énergie et du coût trop important de l'installation actuelle, et sur conseil et proposition du SDED (Service public Des Énergies dans la Drôme), la commune a acté l'installation d'une VMC à double flux pour un investissement de 26 000 €. Une demande de subvention a été effectuée auprès du Département, de la Région, de l'État et du SDED. Cette modification permettra de mieux chauffer le bâtiment et de réaliser des économies.

### **Un préau pour l'école élémentaire**

Suite à une demande de la Directrice de l'école élémentaire et face à la nécessité de créer une zone couverte extérieure pour abriter les élèves, la commune a décidé de créer un préau dans la cour de l'école. Cet aménagement de 100m<sup>2</sup>, qui sera réalisé entre les deux bâtiments existants, permettra aux écoliers Tourrettois de pouvoir profiter du temps de récréation, même par mauvais temps. Ce projet représente un investissement prévisionnel de 82 000 € TTC. Une demande de subvention a été effectuée auprès du Département, de la Région et de l'État.



### ***Des poteaux incendies en prévention***

Bien que largement couverte avec un réseau communal dense comprenant pas moins de 25 poteaux incendie existants, le parc actuel de poteaux incendie à usage de lutte contre les incendies est insuffisant. Quelques zones excentrées ne sont pas encore desservies. Ainsi, il y a lieu d'implanter un poteau incendie dans la zone entre le garage Demo'Cat et le relais routier Ma Campagne. Cet investissement de 4 149 € HT sera en partie subventionné par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.





# Urbanisme & travaux

## Vos démarches d'urbanisme désormais en ligne !

Pratique, écologique, rapide et interactif, le guichet numérique des autorisations d'urbanisme est accessible au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Demande de permis de construire ou de démolir, déclaration préalable ou encore certificat d'urbanisme... vos demandes d'autorisation d'urbanisme pourront se faire en quelques clics sur le site [www.montelimar-agglo.fr](http://www.montelimar-agglo.fr).

Le dépôt et l'instruction en ligne répondent aux enjeux de simplification et de modernisation de l'action publique et s'inscrivent pleinement dans la démarche Action publique 2022.

### Les bénéfices de la démarche

#### **Pour les usagers (ou pétitionnaires)**

- Un gain de temps et la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment
- Plus de souplesse grâce à une assistance en ligne pour éviter les erreurs et les incomplétudes
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier
- Des économies sur la reprographie et l'affranchissement en plusieurs exemplaires

#### **Pour les services et les collectivités**

- Une amélioration de la qualité des dossiers transmis aux services instructeurs
- Une meilleure traçabilité des dossiers et de leurs pièces
- Une meilleure résilience des services en cas de fermeture des guichets physiques

#### **Les autres acteurs de l'instruction**

Services consultables publics et privés, contrôle de légalité, services de liquidation, bénéficient également de cette simplification grâce aux outils développés par l'Etat.

**Plus d'infos : Rendez-vous** sur [www.montelimar-agglo.fr](http://www.montelimar-agglo.fr), section « Au quotidien » puis « Autorisation d'urbanisme DIA »

**montélimar**  
agglomération



# Infos pratiques

## Numéros utiles

### Urgences & santé

Gendarmerie : 04 75 90 30 10

SMUR: 04 75 53 41 60

Clinique Kennedy: 04 75 00 35 00

Pompiers : 18

SAMU : 15

Centre Hospitalier - Montélimar : 04 75 01 42 37

Centre Antipoison - Lyon : 04 72 11 69 11

### Maison médicale

Christian Doux - Médecin : 04 75 43 07 31 ou 06 18 15 06 53

Sandrine Gallinica - Psychothérapeute : 06 89 57 43 26 (sur RDV)

Claudine Grandemange - Infirmière : 06 21 76 15 14 (sur RDV)

Carolane Montel - Psychologue : 06 66 48 06 80 (sur RDV)

### Commerces

My Angels / Salon de coiffure / Najiha Amghar - 04 26 34 26 29

Pizza Fred / Pizzeria / Frédéric Chavanton - 04 75 01 39 42

La Tourrettoise / Epicerie -bar - tabac / Maria & Gérard Guiboud - 04 75 90 05 13

Olivier Traiteur/Traiteur-boucher-charcutier/Olivier Bouix-0475046146-oliviertraiteurrotisseur@gmail.com

Aux délices d'Aline / Pâtisserie / Aline Bouix - 04 75 04 61 46 - auxdelicesdaline@hotmail.com

Artès Immobilier / Agence immobilière / Perrine Faure - 09 81 34 99 09 / 06 10 62 16 16

Le Mas de Berianne / Restaurant / Stéphane Vinson- 04 75 90 05 01

Le Logis de Berianne / Location de studios meublés / Stéphane Vinson- 04 75 90 05 01

Cash Piscines / Matériel de piscine et accessoires - 05 36 28 30 30

Démo Cat 26 / Négoce automobile / Fabian Chapus - 04 75 90 04 97

Auto Contrôle Tourrettois / Contrôle Technique / Yanis Bouguerra - 04 75 46 81 31

Les Lavandes chez Lysou / Restaurant / - 04 75 90 09 89

Action Ménager / Réparation électroménager / Pièces détachées - 04 75 46 44 40

Tattoo ce que tu veux / Tatoueuse / Charlene Seydi - 07 60 39 57 26

Relais Ma Campagne / Restaurant relais routier - 09 51 13 20 18

100% Loisirs / Loisirs / Patrice Santacrose - 04 75 90 09 91

Taxi Les Tourrettes / Taxi - transport médical/ David Hiver - 06 11 22 16 75

Station Total / Distribution de carburant - 04 75 90 08 03

La Tourrettoise / Location de salles - 04 75 50 26 78

Drôme Mobil'Home/ Vente de Mobil'Homes - 04 75 90 44 31

Stéphanie D'Angelo / Naturopathe - 06 50 35 63 30 / stephaniedangelo26@gmail.com

Julien Huber / Conseiller Indépendant en Immobilier SAFTI - 06 29 22 20 42 / julien.huber@sfr.fr

## Pour joindre la Mairie ?

Téléphone : 04 75 90 06 27 – Mail : [mairie@lestourrettes.fr](mailto:mairie@lestourrettes.fr)

Site internet : [www.lestourrettes.fr](http://www.lestourrettes.fr) – Facebook : Commune des Tourrettes

## Bulletin Municipal des Tourrettes – Le Blomard n°4 – Janvier 2022

Directeur de la publication : Pierre Braysse Rédacteurs : Jean-Sébastien Silve, Jean-Pierre Laval,

Photographies et illustrations : Mairie des Tourrettes

Imprimé à 500 exemplaires par nos soins et distribué gratuitement dans les boîtes aux lettres.

